

maur, comme celui de l'après-midi, les principales rues du quartier.

Une fine pluie, qui ne persistait d'ailleurs pas, n'a aucunement influencé l'ardeur des spectateurs et l'enthousiasme de leurs nombreux spectateurs.

De nombreuses maisons du quartier étaient illuminées, principalement les habitations des membres du Comité d'organisation de la fête et de celles des commerçants.

Cette journée s'est terminée par des concerts et des bals publics.

AGRESSION NOCTURNE. PLACE THIERS. — Dans la soirée de samedi, vers 11 heures, M. Pierre Saffa, 72 ans, journalier, rue de la Blanche-Porte, 137, revenant de la rue de la Ferme, où habite un de ses fils, passant place Thiers, il fut assailli par deux malfaiteurs âgés de 20 à 25 ans, qui le terrassèrent.

L'un d'eux le maintint par le cou, tandis que le second inspectait les poches du septuagénaire. Ils lui dérobèrent une montre en argent et une somme de 6 francs.

Plainte a été déposée dimanche matin à la police. Une enquête est ouverte par M. Nièderst.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ. — Les agents de sûreté Scritte et Desbambes ont arrêté, au domicile de Delannoy, 38 ans, ouvrier agricole, domicilié à Neuville-en-Ferrain, qui s'entreprend d'expulser trois contre lui le 23 février 1939.

Après interrogatoire par M. Nièderst, commissaire de police du 3^e arrondissement, il a été délégué au Parquet.

WATTELOS

Au Conseil Municipal

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à neuf heures, en session ordinaire, sous la présidence de M. Thérin, maire.

Étaient présents : MM. Lestrin et Jibaru, adjoints ; Labbe, Bousquet, Destailleur, Desobry, Desobry, Clément Dubus, Jagers, Hameon, Briffaut, Lecomte, Leclercq, Quennoy, Malézieux, Defrenne, Leman, Lefebvre, J.-B. Dubus.

Assistants : MM. Delannoy, Deprienc, Rambaut, Pluquet, Deman, Verhoene et Leroux.

M. Coussart fut nommé secrétaire de séance.

La présente séance avait été tenue le 23 mai dernier. Mais, au début de cette séance, la minorité socialiste s'étant retirée en manifestant de protestation contre les résolutions du dimanche, M. le Préfet annula les délibérations prises alors par le quorum n'étant pas atteint.

On donna, à ce propos, connaissance des correspondances échangées avec l'administration préfectorale. Mais, au début de cette séance, la minorité socialiste s'étant retirée en manifestant de protestation contre les résolutions du dimanche, M. le Préfet annula les délibérations prises alors par le quorum n'étant pas atteint.

Le compte administratif de l'exercice 1938

Le compte de la gestion de M. le maire dont nous avons fait connaître l'importance dans notre compte-rendu du 23 mai, est réapprouvé par la majorité du Conseil.

Le budget supplémentaire de 1939

Ce budget se balance en recettes et en dépenses à la somme de 407.856 fr. 33, dont 361.900 francs provenant des emprunts pour l'abattoir, le cimetière du Centre, l'agrandissement du cimetière du Centre et l'extension des services d'égout et travaux divers.

Ce budget est également adopté par la majorité. M. Desfontaine s'est plaint de ce que certains épiers sont trop imposés, tandis que d'autres devraient l'être plus pour établir une répartition plus équitable de l'impôt.

Après discussion, on décide de provoquer à l'avenir le contrôle des impositions en présence des répartiteurs.

Les subventions

M. Defrenne trouve insuffisante l'augmentation de traitement de 100 fr. accordée au concierge de la mairie.

On maintient la subvention de 50 fr. attribuée à la société des Accordéonistes du Labour.

On alloue 50 francs à deux vénérables époux qui, prochainement, vont célébrer le cinquantenaire de leur mariage.

Les travaux aux écoles

Les déterminations prises à la dernière réunion sont confirmées.

M. Lecomte dit qu'il était aussi utile de créer une classe enfantine à la « Vieille-Place » qu'au « Baulieu » où il reconstruit, d'ailleurs, qu'un tel établissement était également nécessaire.

On lui répond qu'on s'est conformé à l'opinion de M. l'inspecteur primaire.

Les tramways

En ce qui concerne la nouvelle voie de prolongement de Watteelos à la frontière, M. Lecomte demande pourquoi la Compagnie des Tramways, à l'encontre d'un avis émis antérieurement par le Conseil, ait construit cette nouvelle ligne sur le côté de la rue de la Voie longue, au lieu de la prolonger sur la voie longue, notamment, de façon très rapprochée, une école fréquentée par de nombreux enfants.

M. Coussart lui fait remarquer que, précédemment, la Compagnie ne s'étant pas ralliée au desideratum de la Municipalité, la res-

possibilité de cette dernière se trouve, naturellement, déléguée.

Et le Conseil prend une délibération sur cette question dans ce sens, à charge par la Compagnie d'établir la voie de l'autre côté de la route, si elle veut éviter le maximum de risques.

La Voie municipale

L'assemblée renouvelle ses délibérations précédentes.

Un particulier propose l'expertise pour l'établissement de la valeur d'un terrain qui lui a été concédé par la Ville. Le Conseil accepte cette proposition.

Sur ce qui concerne une revendication pour l'emprise de terrain, de la Ville à l'égard d'un autre particulier, le prix demandé par celui-ci étant supérieur à celui offert par l'Administration municipale, on rappelle à ce propriétaire que sur une autre question d'emprise de terrain fait par lui, la Ville s'est montrée conciliante ; et ce, afin qu'il se montre moins exigeant.

Les budgets de l'hospice

On ajourne, à nouveau, l'acceptation des comptes et budgets de l'Administration de l'hospice jusqu'à ce qu'il soit présenté à la municipalité des états indiquant les contingences concernant l'hospice et celles se rapportant à l'hôpital.

Le droit des pauvres

M. Desfontaine estime que les versements effectués au Bureau de Bienfaisance par l'Administration du Velodrome, construit sur le territoire communal, sont insuffisants. M. le maire et les autres conseillers partagent son avis.

Après une discussion assez longue sur la question, on ajourne celle-ci, afin de s'enquérir de toutes les informations désirables qui permettraient, par la suite, de prendre toutes les décisions utiles, en prenant toutes les mesures concernant une meilleure part des recettes encaissées par la Société du Velodrome.

Les aedules

On maintient les crédits votés pour les grands travaux d'égouttage en projet.

Sur une plainte de M. Leman, qui vient dire que certains propriétaires s'obstinent à ne pas vouloir « brancher » leurs propriétés aux aedules, là où il en existe, l'Assemblée décide de reviser le règlement sur l'hygiène publique, de telle manière que ces propriétaires se trouveraient astreints à certaines obligations d'assainissement.

Par la même occasion, l'Assemblée émet le vœu qu'un de ses membres fasse partie de la Commission sanitaire de Roubaix.

Toutes les autres délibérations prises par le Conseil au cours de la séance du 23 mai dernier, sont renouvelées sans modifications. La séance est ensuite levée.

RECOMPENSES HONORIFIQUES POUR NOTES DE COURAGE

Des médailles d'honneur, des médailles honorables et des lettres de félicitations ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli de nobles et courageux faits de dévouement :

Médaille de bronze : MM. Thaveron, commissaire de police ; Brunin, brigadier de police ; Nollet, lieutenant ; Descaempes, Lambert, Lecomte, Nollet, Desiré, gardes-champêtres à Halluin.

Mentions honorables : MM. Nollet, Cyrien, garde-champêtre à Halluin ; Ponchevet, tubelier à Comines.

FABRIQUE DE CERCUEILS HOUVERNE

10, rue de Valenciennes, 10
GRAND MAGASIN ANCIEN PREMIER T. 91

Convois Funèbres

Monsieur, votre dévoué, M. MALFAY, 10, rue de Valenciennes, 10, à Roubaix, le 27 juin 1939, à 10 heures, à la messe de 11 heures, à la messe de 12 heures, à la messe de 14 heures, à la messe de 16 heures, à la messe de 18 heures, à la messe de 20 heures, à la messe de 22 heures, à la messe de 24 heures, à la messe de 26 heures, à la messe de 28 heures, à la messe de 30 heures, à la messe de 32 heures, à la messe de 34 heures, à la messe de 36 heures, à la messe de 38 heures, à la messe de 40 heures, à la messe de 42 heures, à la messe de 44 heures, à la messe de 46 heures, à la messe de 48 heures, à la messe de 50 heures, à la messe de 52 heures, à la messe de 54 heures, à la messe de 56 heures, à la messe de 58 heures, à la messe de 60 heures, à la messe de 62 heures, à la messe de 64 heures, à la messe de 66 heures, à la messe de 68 heures, à la messe de 70 heures, à la messe de 72 heures, à la messe de 74 heures, à la messe de 76 heures, à la messe de 78 heures, à la messe de 80 heures, à la messe de 82 heures, à la messe de 84 heures, à la messe de 86 heures, à la messe de 88 heures, à la messe de 90 heures, à la messe de 92 heures, à la messe de 94 heures, à la messe de 96 heures, à la messe de 98 heures, à la messe de 100 heures, à la messe de 102 heures, à la messe de 104 heures, à la messe de 106 heures, à la messe de 108 heures, à la messe de 110 heures, à la messe de 112 heures, à la messe de 114 heures, à la messe de 116 heures, à la messe de 118 heures, à la messe de 120 heures, à la messe de 122 heures, à la messe de 124 heures, à la messe de 126 heures, à la messe de 128 heures, à la messe de 130 heures, à la messe de 132 heures, à la messe de 134 heures, à la messe de 136 heures, à la messe de 138 heures, à la messe de 140 heures, à la messe de 142 heures, à la messe de 144 heures, à la messe de 146 heures, à la messe de 148 heures, à la messe de 150 heures, à la messe de 152 heures, à la messe de 154 heures, à la messe de 156 heures, à la messe de 158 heures, à la messe de 160 heures, à la messe de 162 heures, à la messe de 164 heures, à la messe de 166 heures, à la messe de 168 heures, à la messe de 170 heures, à la messe de 172 heures, à la messe de 174 heures, à la messe de 176 heures, à la messe de 178 heures, à la messe de 180 heures, à la messe de 182 heures, à la messe de 184 heures, à la messe de 186 heures, à la messe de 188 heures, à la messe de 190 heures, à la messe de 192 heures, à la messe de 194 heures, à la messe de 196 heures, à la messe de 198 heures, à la messe de 200 heures, à la messe de 202 heures, à la messe de 204 heures, à la messe de 206 heures, à la messe de 208 heures, à la messe de 210 heures, à la messe de 212 heures, à la messe de 214 heures, à la messe de 216 heures, à la messe de 218 heures, à la messe de 220 heures, à la messe de 222 heures, à la messe de 224 heures, à la messe de 226 heures, à la messe de 228 heures, à la messe de 230 heures, à la messe de 232 heures, à la messe de 234 heures, à la messe de 236 heures, à la messe de 238 heures, à la messe de 240 heures, à la messe de 242 heures, à la messe de 244 heures, à la messe de 246 heures, à la messe de 248 heures, à la messe de 250 heures, à la messe de 252 heures, à la messe de 254 heures, à la messe de 256 heures, à la messe de 258 heures, à la messe de 260 heures, à la messe de 262 heures, à la messe de 264 heures, à la messe de 266 heures, à la messe de 268 heures, à la messe de 270 heures, à la messe de 272 heures, à la messe de 274 heures, à la messe de 276 heures, à la messe de 278 heures, à la messe de 280 heures, à la messe de 282 heures, à la messe de 284 heures, à la messe de 286 heures, à la messe de 288 heures, à la messe de 290 heures, à la messe de 292 heures, à la messe de 294 heures, à la messe de 296 heures, à la messe de 298 heures, à la messe de 300 heures, à la messe de 302 heures, à la messe de 304 heures, à la messe de 306 heures, à la messe de 308 heures, à la messe de 310 heures, à la messe de 312 heures, à la messe de 314 heures, à la messe de 316 heures, à la messe de 318 heures, à la messe de 320 heures, à la messe de 322 heures, à la messe de 324 heures, à la messe de 326 heures, à la messe de 328 heures, à la messe de 330 heures, à la messe de 332 heures, à la messe de 334 heures, à la messe de 336 heures, à la messe de 338 heures, à la messe de 340 heures, à la messe de 342 heures, à la messe de 344 heures, à la messe de 346 heures, à la messe de 348 heures, à la messe de 350 heures, à la messe de 352 heures, à la messe de 354 heures, à la messe de 356 heures, à la messe de 358 heures, à la messe de 360 heures, à la messe de 362 heures, à la messe de 364 heures, à la messe de 366 heures, à la messe de 368 heures, à la messe de 370 heures, à la messe de 372 heures, à la messe de 374 heures, à la messe de 376 heures, à la messe de 378 heures, à la messe de 380 heures, à la messe de 382 heures, à la messe de 384 heures, à la messe de 386 heures, à la messe de 388 heures, à la messe de 390 heures, à la messe de 392 heures, à la messe de 394 heures, à la messe de 396 heures, à la messe de 398 heures, à la messe de 400 heures, à la messe de 402 heures, à la messe de 404 heures, à la messe de 406 heures, à la messe de 408 heures, à la messe de 410 heures, à la messe de 412 heures, à la messe de 414 heures, à la messe de 416 heures, à la messe de 418 heures, à la messe de 420 heures, à la messe de 422 heures, à la messe de 424 heures, à la messe de 426 heures, à la messe de 428 heures, à la messe de 430 heures, à la messe de 432 heures, à la messe de 434 heures, à la messe de 436 heures, à la messe de 438 heures, à la messe de 440 heures, à la messe de 442 heures, à la messe de 444 heures, à la messe de 446 heures, à la messe de 448 heures, à la messe de 450 heures, à la messe de 452 heures, à la messe de 454 heures, à la messe de 456 heures, à la messe de 458 heures, à la messe de 460 heures, à la messe de 462 heures, à la messe de 464 heures, à la messe de 466 heures, à la messe de 468 heures, à la messe de 470 heures, à la messe de 472 heures, à la messe de 474 heures, à la messe de 476 heures, à la messe de 478 heures, à la messe de 480 heures, à la messe de 482 heures, à la messe de 484 heures, à la messe de 486 heures, à la messe de 488 heures, à la messe de 490 heures, à la messe de 492 heures, à la messe de 494 heures, à la messe de 496 heures, à la messe de 498 heures, à la messe de 500 heures, à la messe de 502 heures, à la messe de 504 heures, à la messe de 506 heures, à la messe de 508 heures, à la messe de 510 heures, à la messe de 512 heures, à la messe de 514 heures, à la messe de 516 heures, à la messe de 518 heures, à la messe de 520 heures, à la messe de 522 heures, à la messe de 524 heures, à la messe de 526 heures, à la messe de 528 heures, à la messe de 530 heures, à la messe de 532 heures, à la messe de 534 heures, à la messe de 536 heures, à la messe de 538 heures, à la messe de 540 heures, à la messe de 542 heures, à la messe de 544 heures, à la messe de 546 heures, à la messe de 548 heures, à la messe de 550 heures, à la messe de 552 heures, à la messe de 554 heures, à la messe de 556 heures, à la messe de 558 heures, à la messe de 560 heures, à la messe de 562 heures, à la messe de 564 heures, à la messe de 566 heures, à la messe de 568 heures, à la messe de 570 heures, à la messe de 572 heures, à la messe de 574 heures, à la messe de 576 heures, à la messe de 578 heures, à la messe de 580 heures, à la messe de 582 heures, à la messe de 584 heures, à la messe de 586 heures, à la messe de 588 heures, à la messe de 590 heures, à la messe de 592 heures, à la messe de 594 heures, à la messe de 596 heures, à la messe de 598 heures, à la messe de 600 heures, à la messe de 602 heures, à la messe de 604 heures, à la messe de 606 heures, à la messe de 608 heures, à la messe de 610 heures, à la messe de 612 heures, à la messe de 614 heures, à la messe de 616 heures, à la messe de 618 heures, à la messe de 620 heures, à la messe de 622 heures, à la messe de 624 heures, à la messe de 626 heures, à la messe de 628 heures, à la messe de 630 heures, à la messe de 632 heures, à la messe de 634 heures, à la messe de 636 heures, à la messe de 638 heures, à la messe de 640 heures, à la messe de 642 heures, à la messe de 644 heures, à la messe de 646 heures, à la messe de 648 heures, à la messe de 650 heures, à la messe de 652 heures, à la messe de 654 heures, à la messe de 656 heures, à la messe de 658 heures, à la messe de 660 heures, à la messe de 662 heures, à la messe de 664 heures, à la messe de 666 heures, à la messe de 668 heures, à la messe de 670 heures, à la messe de 672 heures, à la messe de 674 heures, à la messe de 676 heures, à la messe de 678 heures, à la messe de 680 heures, à la messe de 682 heures, à la messe de 684 heures, à la messe de 686 heures, à la messe de 688 heures, à la messe de 690 heures, à la messe de 692 heures, à la messe de 694 heures, à la messe de 696 heures, à la messe de 698 heures, à la messe de 700 heures, à la messe de 702 heures, à la messe de 704 heures, à la messe de 706 heures, à la messe de 708 heures, à la messe de 710 heures, à la messe de 712 heures, à la messe de 714 heures, à la messe de 716 heures, à la messe de 718 heures, à la messe de 720 heures, à la messe de 722 heures, à la messe de 724 heures, à la messe de 726 heures, à la messe de 728 heures, à la messe de 730 heures, à la messe de 732 heures, à la messe de 734 heures, à la messe de 736 heures, à la messe de 738 heures, à la messe de 740 heures, à la messe de 742 heures, à la messe de 744 heures, à la messe de 746 heures, à la messe de 748 heures, à la messe de 750 heures, à la messe de 752 heures, à la messe de 754 heures, à la messe de 756 heures, à la messe de 758 heures, à la messe de 760 heures, à la messe de 762 heures, à la messe de 764 heures, à la messe de 766 heures, à la messe de 768 heures, à la messe de 770 heures, à la messe de 772 heures, à la messe de 774 heures, à la messe de 776 heures, à la messe de 778 heures, à la messe de 780 heures, à la messe de 782 heures, à la messe de 784 heures, à la messe de 786 heures, à la messe de 788 heures, à la messe de 790 heures, à la messe de 792 heures, à la messe de 794 heures, à la messe de 796 heures, à la messe de 798 heures, à la messe de 800 heures, à la messe de 802 heures, à la messe de 804 heures, à la messe de 806 heures, à la messe de 808 heures, à la messe de 810 heures, à la messe de 812 heures, à la messe de 814 heures, à la messe de 816 heures, à la messe de 818 heures, à la messe de 820 heures, à la messe de 822 heures, à la messe de 824 heures, à la messe de 826 heures, à la messe de 828 heures, à la messe de 830 heures, à la messe de 832 heures, à la messe de 834 heures, à la messe de 836 heures, à la messe de 838 heures, à la messe de 840 heures, à la messe de 842 heures, à la messe de 844 heures, à la messe de 846 heures, à la messe de 848 heures, à la messe de 850 heures, à la messe de 852 heures, à la messe de 854 heures, à la messe de 856 heures, à la messe de 858 heures, à la messe de 860 heures, à la messe de 862 heures, à la messe de 864 heures, à la messe de 866 heures, à la messe de 868 heures, à la messe de 870 heures, à la messe de 872 heures, à la messe de 874 heures, à la messe de 876 heures, à la messe de 878 heures, à la messe de 880 heures, à la messe de 882 heures, à la messe de 884 heures, à la messe de 886 heures, à la messe de 888 heures, à la messe de 890 heures, à la messe de 892 heures, à la messe de 894 heures, à la messe de 896 heures, à la messe de 898 heures, à la messe de 900 heures, à la messe de 902 heures, à la messe de 904 heures, à la messe de 906 heures, à la messe de 908 heures, à la messe de 910 heures, à la messe de 912 heures, à la messe de 914 heures, à la messe de 916 heures, à la messe de 918 heures, à la messe de 920 heures, à la messe de 922 heures, à la messe de 924 heures, à la messe de 926 heures, à la messe de 928 heures, à la messe de 930 heures, à la messe de 932 heures, à la messe de 934 heures, à la messe de 936 heures, à la messe de 938 heures, à la messe de 940 heures, à la messe de 942 heures, à la messe de 944 heures, à la messe de 946 heures, à la messe de 948 heures, à la messe de 950 heures, à la messe de 952 heures, à la messe de 954 heures, à la messe de 956 heures, à la messe de 958 heures, à la messe de 960 heures, à la messe de 962 heures, à la messe de 964 heures, à la messe de 966 heures, à la messe de 968 heures, à la messe de 970 heures, à la messe de 972 heures, à la messe de 974 heures, à la messe de 976 heures, à la messe de 978 heures, à la messe de 980 heures, à la messe de 982 heures, à la messe de 984 heures, à la messe de 986 heures, à la messe de 988 heures, à la messe de 990 heures, à la messe de 992 heures, à la messe de 994 heures, à la messe de 996 heures, à la messe de 998 heures, à la messe de 1000 heures, à la messe de 1002 heures, à la messe de 1004 heures, à la messe de 1006 heures, à la messe de 1008 heures, à la messe de 1010 heures, à la messe de 1012 heures, à la messe de 1014 heures, à la messe de 1016 heures, à la messe de 1018 heures, à la messe de 1020 heures, à la messe de 1022 heures, à la messe de 1024 heures, à la messe de 1026 heures, à la messe de 1028 heures, à la messe de 1030 heures, à la messe de 1032 heures, à la messe de 1034 heures, à la messe de 1036 heures, à la messe de 1038 heures, à la messe de 1040 heures, à la messe de 1042 heures, à la messe de 1044 heures, à la messe de 1046 heures, à la messe de 1048 heures, à la messe de 1050 heures, à la messe de 1052 heures, à la messe de 1054 heures, à la messe de 1056 heures, à la messe de 1058 heures, à la messe de 1060 heures, à la messe de 1062 heures, à la messe de 1064 heures, à la messe de 1066 heures, à la messe de 1068 heures, à la messe de 1070 heures, à la messe de 1072 heures, à la messe de 1074 heures, à la messe de 1076 heures, à la messe de 1078 heures, à la messe de 1080 heures, à la messe de 1082 heures, à la messe de 1084 heures, à la messe de 1086 heures, à la messe de 1088 heures, à la messe de 1090 heures, à la messe de 1092 heures, à la messe de 1094 heures, à la messe de 1096 heures, à la messe de 1098 heures, à la messe de 1100 heures, à la messe de 1102 heures, à la messe de 1104 heures, à la messe de 1106 heures, à la messe de 1108 heures, à la messe de 1110 heures, à la messe de 1112 heures, à la messe de 1114 heures, à la messe de 1116 heures, à la messe de 1118 heures, à la messe de 1120 heures, à la messe de 1122 heures, à la messe de 1124 heures, à la messe de 1126 heures, à la messe de 1128 heures, à la messe de 1130 heures, à la messe de 1132 heures, à la messe de 1134 heures, à la messe de 1136 heures, à la messe de 1138 heures, à la messe de 1140 heures, à la messe de 1142 heures, à la messe de 1144 heures, à la messe de 1146 heures, à la messe de 1148 heures, à la messe de 1150 heures, à la messe de 1152 heures, à la messe de 1154 heures, à la messe de 1156 heures, à la messe de 1158 heures, à la messe de 1160 heures, à la messe de 1162 heures, à la messe de 1164 heures, à la messe de 1166 heures, à la messe de 1168 heures, à la messe de 1170 heures, à la messe de 1172 heures, à la messe de 1174 heures, à la messe de 1176 heures, à la messe de 1178 heures, à la messe de 1180 heures, à la messe de 1182 heures, à la messe de 1184 heures, à la messe de 1186 heures, à la messe de 1188 heures, à la messe de 1190 heures, à la messe de 1192 heures, à la messe de 1194 heures, à la messe de 1196 heures, à la messe de 1198 heures, à la messe de 1200 heures, à la messe de 1202 heures, à la messe de 1204 heures, à la messe de 1206 heures, à la messe de 1208 heures, à la messe de 1210 heures, à la messe de 1212 heures, à la messe de 1214 heures, à la messe de 1216 heures, à la messe de 1218 heures, à la messe de 1220 heures, à la messe de 1222 heures, à la messe de 1224 heures, à la messe de 1226 heures, à la messe de 1228 heures, à la messe de 1230 heures, à la messe de 1232 heures, à la messe de 1234 heures, à la messe de 1236 heures, à la messe de 1238 heures, à la messe de 1240 heures, à la messe de 1242 heures, à la messe de 1244 heures, à la messe de 1246 heures, à la messe de 1248 heures, à la messe de 1250 heures, à la messe de 1252 heures, à la messe de 1254 heures, à la messe de 1256 heures, à la messe de 1258 heures, à la messe de 1260 heures, à la messe de 1262 heures, à la messe de 1264 heures, à la messe de 1266 heures, à la messe de 1268 heures, à la messe de 1270 heures, à la messe de 1272 heures, à la messe de 1274 heures, à la messe de 1276 heures, à la messe de 1278 heures, à la messe de 1280 heures, à la messe de 1282 heures, à la messe de 1284 heures, à la messe de 1286 heures, à la messe de 1288 heures, à la messe de 1290 heures, à la messe de 1292 heures, à la messe de 1294 heures, à la messe de 1296 heures, à la messe de 1298 heures, à la messe de 1300 heures, à la messe de 1302 heures, à la messe de 1304 heures, à la messe de 1306 heures, à la messe de 1308 heures, à la messe de 1310 heures, à la messe de 1312 heures, à la messe de 1314 heures, à la messe de 1316 heures, à la messe de 1318 heures, à la messe de 1320 heures, à la messe de 1322 heures, à la messe de 1324 heures, à la messe de 1326 heures, à la messe de 1328 heures, à la messe de 1330 heures, à la messe de 1332 heures, à la messe de 1334 heures, à la messe de 1336 heures, à la messe de 1338 heures, à la messe de 1340 heures, à la messe de 1342 heures, à la messe de 1344 heures, à la messe de 1346 heures, à la messe de 1348 heures, à la messe de 1350 heures, à la messe de 1352 heures, à la messe de 1354 heures, à la messe de 1356 heures, à la messe de 1358 heures, à la messe de 1360 heures, à la messe de 1362 heures, à la messe de 1364 heures, à la messe de 1366 heures, à la messe de 1368 heures, à la messe de 1370 heures, à la messe de 1372 heures, à la messe de 1374 heures, à la messe de 1376 heures, à la messe de 1378 heures, à la messe de 1380 heures, à la messe de 1382 heures, à la messe de 1384 heures, à la messe de 1386 heures, à la messe de 1388 heures, à la messe de 1390 heures, à la messe de 1392 heures, à la messe de 1394 heures, à la messe de 1396 heures, à la messe de 1398 heures, à la messe de 1400 heures, à la messe de 1402 heures, à la messe de 1404 heures, à la messe de 1406 heures, à la messe de 1408 heures, à la messe de 1410 heures, à la messe de 1412 heures, à la messe de 1414 heures, à la messe de 1416 heures, à la messe de 1418 heures, à la messe de 1420 heures, à la messe de 1422 heures, à la messe de 1424 heures, à la messe de 1426 heures, à la messe de 1428 heures, à la messe de 1430 heures, à la messe de 1432 heures, à la messe de 1434 heures, à la messe de 1436 heures, à la messe de 1438 heures, à la messe de 1440 heures, à la messe de 1442 heures, à la messe de 1444 heures, à la messe de 1446 heures, à la messe de 1448 heures, à la messe de 1450 heures, à la messe de 1452 heures, à la messe de 1454 heures, à la messe de 1456 heures, à la messe de 1458 heures, à la messe de 1460 heures, à la messe de 1462 heures, à la messe de 1464 heures, à la messe de 1466 heures, à la messe de 1468 heures, à la messe de 1470 heures, à la messe de 1472 heures, à la messe de 1474 heures, à la messe de 1476 heures, à la messe de 1478 heures, à la messe de 1480 heures, à la messe de 1482 heures, à la messe de 1484 heures, à la messe de 1486 heures, à la messe de 1488 heures, à la messe de 1490 heures, à la messe de 1492 heures, à la messe de 1494 heures, à la messe de 1496 heures, à la messe de 1498 heures, à la messe de 1500 heures, à la messe de 1502 heures, à la messe de 1504 heures, à la messe de 1506 heures, à la messe de 1508 heures, à la messe de 1510 heures, à la messe de 1512 heures, à la messe de 1514 heures, à la messe de 1516 heures, à la messe de 1518 heures, à la messe de 1520 heures, à la messe de 1522 heures, à la messe de 1524 heures, à la messe de 1526 heures, à la messe de 1528 heures, à la messe de 1530 heures, à la messe de 1532 heures, à la messe de 1534 heures, à la messe de 1536 heures, à la messe de 1538 heures, à la messe de 1540 heures, à la messe de 1542 heures, à la messe de 1544 heures, à la messe de 1546 heures, à la messe de 1548 heures, à la messe de 1550 heures, à la messe de 1552 heures, à la messe de 1554 heures, à la messe de 1556 heures, à la messe de 1558 heures, à la messe de 1560 heures, à la messe de 1562 heures, à la messe de 1564 heures, à la messe de 1566 heures, à la messe de 1568 heures, à la messe de 1570 heures, à la messe de 1572 heures, à la messe de 1574 heures, à la messe de 1576 heures, à la messe de 1578 heures, à la messe de 1580 heures, à la messe de 1582 heures, à la messe de 1584 heures, à la messe de 1586 heures, à la messe de 1588 heures, à la messe de 1590 heures, à la messe de 1592 heures, à la messe de 1594 heures, à la messe de 1596 heures, à la messe de 1598 heures, à la messe de 1600 heures, à la messe de 1602 heures, à la messe de 1604 heures, à la messe de 1606 heures, à la messe de 1608 heures, à la messe de 1610 heures, à la messe de 1612 heures, à la messe de 1614 heures, à la messe de 1616 heures, à la messe de 1618 heures, à la messe de 1620 heures, à la messe de 1622 heures, à la messe de 1624 heures, à la messe de 1626 heures, à la messe de 1628 heures, à la messe de 1630 heures, à la messe de 1632 heures, à la messe de 1634 heures, à la messe de 1636 heures, à la messe de 1638 heures, à la messe de 1640 heures, à la messe de 1642 heures, à la messe de 1644 heures, à la messe de 1646 heures, à la messe de 1648 heures, à la messe de 1650 heures, à la messe de 1652 heures, à la messe de 1654 heures, à la messe de 1656 heures, à la messe de 1658 heures, à la messe de 1660 heures, à la messe de 1662 heures, à la messe de 1664 heures, à la messe de 1666 heures, à la messe de 1668 heures, à la messe de 1670 heures, à la messe de 1672 heures, à la messe de 1674 heures, à la messe de 1676 heures, à la messe de 1678 heures, à la messe de 1680 heures, à la messe de 1682 heures, à la messe de 1684 heures, à la messe de 1686 heures, à la messe de 1688 heures, à la messe de 1690 heures, à la messe de 1692 heures, à la messe de 1694 heures, à la messe de 1696 heures, à la messe de 1698 heures, à la messe de 1700 heures, à la messe de 1702 heures, à la messe de 1704 heures, à la messe de 1706 heures, à la messe de 1708 heures, à la messe de 1710 heures, à la messe de 1712 heures, à la messe de 1714 heures, à la messe de 1716 heures, à la messe de 1718 heures, à la messe de 1720 heures, à la messe de 1722 heures, à la messe de 1724 heures, à la messe de 1726 heures, à la messe de 1728 heures, à la messe de 1730 heures, à la messe de 1732 heures, à la messe de 1734 heures, à la messe de 1736 heures, à la messe de 1738 heures, à la messe de 1740 heures, à la messe de 1742 heures, à la messe de 1744 heures, à la messe de 1746 heures, à la messe de 1748 heures, à la messe de 1750 heures, à la messe de 1752 heures, à la messe de 1754 heures, à la messe de 1756 heures, à la messe de 1758 heures, à la messe de 1760 heures, à la messe de 1762 heures, à la messe de 1764 heures, à la messe de 1766 heures, à la messe de 1768 heures, à la messe de 1770 heures, à la messe de 1772 heures, à la messe de 1774 heures, à la messe de 1776 heures, à la messe de 1778 heures, à la messe de 1780 heures, à la messe de 1782 heures, à la messe de 1784 heures, à la messe de 1786 heures, à la messe de 1788 heures, à la messe de 1790 heures, à la messe de 1792 heures, à la messe de 1794 heures, à la messe de 1796 heures, à la messe de 1798 heures, à la messe de 1800 heures, à la messe de 1802 heures, à la messe de 1804 heures, à la messe de 1806 heures, à la messe de 1808 heures, à la messe de 1810 heures, à la messe de 1812 heures, à la messe de 1814 heures, à la messe de 1816 heures, à la messe de 1818 heures, à la messe de 1820 heures, à la messe de 1822 heures, à la messe de 1824 heures, à la messe de 1826 heures, à la messe de 1828 heures, à la messe de 1830 heures, à la messe de 1832 heures, à la messe de 1834 heures, à la messe de 1836 heures, à la messe de 1838 heures, à la messe de 1840 heures, à la messe de 184